

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi, 5 septembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 5 septembre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Denis Bergeron, Grégoire Bergeron, Manon Beaudet et André Désilets

Est absent : Léo Gauthier

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2017-09-090

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2017-09-091

Adoption du procès-verbal du 8 août 2017 et le suivi.

Il est proposé par Denis Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 8 août 2017, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2017-09-092

Adoption des comptes.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et secondé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 39 210.88\$, dont 10 837.91\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2017-09-093

Adoption du 2^e projet de règlement d'amendement au règlement de zonage

Sur proposition de Grégoire Bergeron conseiller, appuyée par Manon Beaudet conseillère, le 2^e projet de règlement au zonage intitulé « Règlement n°2017-292 amendant le règlement de zonage n°216 de la Municipalité de Saint-Samuel », est adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2017-09-094

DEMANDE DE SOUTIEN DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS - MADA

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité de Saint-Samuel accorde à la qualité du milieu de vie offerte aux aînés afin de favoriser leur épanouissement;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux liés au vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Samuel situe les aînés au cœur de ses interventions municipales;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Samuel désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des aînés;

CONSIDÉRANT la volonté des élus municipaux à mettre à jour sa politique MADA et à adopter éventuellement un plan d'action qui soutiendra la solidarité entre les générations;

CONSIDÉRANT l'appel de projets en cours pour soutenir ce projet, soit le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT le dépôt de la demande collective de la MRC d'Arthabaska où elle agirait comme coordonnatrice du projet et qui inclurait notre municipalité;

Il est proposé monsieur André Désilets
QUE le conseil municipal de Saint-Samuel participe à la demande collective de la MRC auprès du Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille pour la création d'une politique cadre et la mise à jour de sa propre politique des aînés (MADA).
QUE la direction générale, madame Suzie Constant soit autorisée à signer tout formulaire ou protocole en lien avec le renouvellement de notre politique MADA.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2017-09-095

NOMINATION D'UN ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS AÎNÉS (RQA)

« Considérant l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des aînés, il est proposé par madame Manon Beudet, appuyé par monsieur Denis Bergeron, que la municipalité de Saint-Samuel désigne monsieur Grégoire Bergeron à titre d'élu « responsable des questions aînés (RQA) », que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions touchant aux aînés, qu'elle ait la responsabilité de la mise à jour de la politique MADA et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de ladite politique. »

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2017-09-096

RÉSOLUTION D'APPUI AUPRÈS DE LA C.P.T.A.Q. GILLES BEAURIVAGE

CONSIDÉRANT une demande de M. Gilles Beurivage pour une aliénation et un lotissement du lot 5 446 809 du cadastre du Québec à Saint-Samuel ;

CONSIDÉRANT que l'aliénation servirait à agrandir la propriété voisine, terrain de M. Félix Beurivage au lot 5 446 459 du cadastre du Québec à Saint-Samuel ;

CONSIDÉRANT que le lotissement/aliénation continuerait la culture maraîchère déjà bien établie mais sur la propriété de Félix Beurivage ;

CONSIDÉRANT que le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants resteront bien conservés ;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ne seront aucunement dérangées puisque l'agriculture continue ;

CONSIDÉRANT que les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale continueront d'être préservés;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture pour cette demande puisque que la culture maraîchère y est pratiquée depuis 2006 ;

CONSIDÉRANT que l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole restent la même ;

CONSIDÉRANT l'effet positif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région ;

CONSIDÉRANT la superficie demandée de la terre agricole déjà suffisante pour y pratiquer une agriculture productive et une culture maraîchère ;

CONSIDÉRANT que cette demande augmenterait les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur André Désilets, appuyé par monsieur Denis Bergeron et unanimement résolu d'appuyer la demande de M. Gilles Beurivage tel que décrit ci-haut auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec « C.P.T.A.Q. » et d'y faire droits.

2017-09-097

Demande de Mme Camille Bonneau autoriser pitbull boxer.

Il est proposé par monsieur André Désilets, appuyé par monsieur Grégoire Bergeron et unanimement résolu de refuser la demande de madame Camille Bonneau d'avoir un pitbull boxer sur le territoire de la municipalité de Saint-Samuel.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2017-09-098

Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska.

Il est proposé par madame Manon Beudet et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal proclame le 1^{er} octobre 2017 la « Journée internationale des personnes âgées de Saint-Samuel »

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

Question.

Monsieur Grégoire Bergeron demande que dans le prochain Jaseur de mettre un article pour féliciter les organisateurs de la Tire de pickup et Tracteurs, Erick Bergeron et Suzie Blanchard ont fait un excellent travail.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beudet propose la levée de la séance à 19 h 50. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Denis Lampron,
Maire**

**Denis Lampron,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**